



un évènement



SALON HABITAT

IMMOBILIER & RÉNOVATION

Du 13 au 15 octobre 2023

DEMANDE D'ADMISSION

CRÉATEURS

NE PAS ÉCRIRE ICI - Cadre réservé au comité d'organisation

N° stand	Statut	V <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/>
Surface	m	N° de facture
N° client	Date	

Document à retourner à :

Tarbes Expo Pyrénées Congrès - Salon Habitat | Immobilier & Rénovation - Boulevard du Président Kennedy - 65000 TARBES
T. : 09 72 11 00 30 - Mail : mathieu.cazaban@tarbes-expos.com

1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Important : chaque exposant doit joindre impérativement à cette demande la photocopie de son assurance « responsabilité civile » en qualité d'exposant

Raison sociale

Nom commercial

Siret / / / / / / / / / / / / / / / TVA intracommunautaire (obligatoire)

Adresse

Code postal Ville

Adresse de facturation (si différente)

Tél Tél mobile E-mail @

Personne responsable du dossier	Nom	Tél	Mail
Personne responsable présente sur le stand	Nom	Tél	Mail

AVANT DE SIGNER LA RUBRIQUE « ENGAGEMENT » CI-DESSOUS,

la nomenclature, le règlement particulier du Salon Habitat | Immobilier & Rénovation de Tarbes, et le règlement général des Foires et Salons de France sont à consulter impérativement sur www.salonhabitat-tarbes.fr > Espace Pros

2. ENGAGEMENT

- **L'exposant déclare** avoir pris connaissance du Règlement particulier du Salon Habitat | Immobilier & Rénovation de Tarbes 2023 et du Règlement général des Foires et Salons de France, joint au présent bulletin d'inscription.
- **L'exposant s'engage** à participer au Salon Habitat | Immobilier & Rénovation de Tarbes 2023 sous réserve d'admission par les organisateurs, et à se conformer aux prescriptions du Règlement Général joint au présent bulletin d'inscription, qui pourra par ailleurs faire l'objet de modifications ultérieures jugées opportunes par les organisateurs.
- **L'exposant s'engage expressément :**
 - à n'exposer que les articles ayant un rapport réel avec l'objet de son activité déclarée sur le dossier ;
 - à maintenir son stand ouvert et approvisionné pendant les horaires d'ouverture du Salon ;
 - à ne procéder au démontage de son stand qu'à partir du lundi 16 octobre 2023, 9h ;
 - à fournir une attestation d'assurance avec sa demande d'admission.
- **L'exposant certifie** que sa société n'est pas en cessation de paiement au moment de la signature de cette commande.
- **Un acompte correspondant à 30 % du montant total TTC précalculé est joint à la présente demande, le solde sera versé impérativement avant l'ouverture du Salon, sous peine d'interdiction de disposer de l'emplacement.**

Fait à , le

Lu et approuvé (en toutes lettres)

Nom et qualité du signataire :

Signature et cachet commercial :

3. ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Avez-vous participé au Salon ? en 2019 en 2022

Souhaitez-vous le même emplacement que lors de l'édition précédente ? Oui Non

Domaine d'activité de l'entreprise

4. VOTRE RÉSERVATION

Dénomination	Quantité	Prix unitaire HT	TOTAL HT
DROITS D'INSCRIPTION ET FRAIS OBLIGATOIRES			
Droit de dossier Comprend : la gestion du dossier, l'inscription sur la liste des exposants, 50 cartons d'invitation, badge(s), branchement électrique - Cf. règlement	1	150 €	150
Publicité de votre logo sur réseaux sociaux		90 €	

EMPLACEMENT

Stand sans structure Stand avec structure

Stand sous hall - moquette standard

6 m ²		150 €	
9 m ²		225 €	
18 m ²		350 €	
Supérieur à 18 m ² avec angles ouverts			
Préciser la surface (par module de 9 m ²)	m ²	15 € / m ²	

OPTIONS

Moquette de couleurs différentes - Précisez la couleur :		4 € / m ²	
50 invitations supplémentaires		75 €	
Badges supplémentaires		10 €	
Rampe de 3 spots supplémentaires		30 €	
Pack mobilier 1 table + 2 chaises (+ chèque de caution de 200 €)		20 €	
Mange-debout (+ chèque caution de 100 €)		10 €	
Réserve avec porte fermant à clé		150 €	
m ² supplémentaire	m ²	20 € / m ²	
Forfait eau		100 €	
Location chariot élévateur		75 €	

Possibilité de louer du mobilier pour votre stand. Se référer au document « LIGN'EXPO »

La présente demande ne sera prise en compte qu'accompagnée de votre acompte de 30 % du total TTC, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « CCI Foire et Salons ».

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON ACCOMPAGNÉ DE SON ACOMPTÉ NE FERA L'OBJET D'AUCUN TRAITEMENT ET SERA RETOURNÉ À SON EXPÉDITEUR

Total HT		
Remise commerciale de 5% pour dossier complet remis avant le 13/07/2023 (règlement inclus)		- 5%
TVA 20 %		
Total TTC		
Acompte 30 %		
Solde à régler		